

Référence du chapitre

Caradec Vincent, Van de Velde Cécile, « **Être jeune, être vieux dans la société française contemporaine** », in Galland Olivier, Lemel Yannick (dir.), *La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 43-68.



Chapitre 2

Être jeune, être vieux dans la société française contemporaine

Vincent Caradec,
Cécile Van de Velde

Ce chapitre propose une mise en regard sociologique de la jeunesse et de la vieillesse au sein de la société française contemporaine. Une lecture historique revient en préalable sur les mouvements d'institutionnalisation de ces âges depuis la seconde guerre mondiale, et sur les évolutions du rapport social aux statuts de « jeune » et de « vieux » qui les ont accompagnés. La deuxième partie croise les expériences contemporaines associées à ces deux âges, et montre comment « devenir adulte » et « devenir vieux » relèvent aujourd'hui d'enjeux communs de construction, puis de maintien, d'une autonomie individuelle. Face à ces évolutions, les métamorphoses des relations intergénérationnelles en France, dans leurs dimensions culturelles, sociales, familiales et spatiales seront finalement présentées.

Longtemps, les notions de jeunesse et de vieillesse ont été rejetées par tout un pan de la sociologie française, au motif qu'elles véhiculaient une vision faussée de la réalité, masquant les différences sociales (Bourdieu, 1984). La jeunesse et la vieillesse contemporaine semblent cependant avoir une consistance particulière. Elles sont, en effet, le produit d'un processus historique qui a conduit, au fur et à mesure que se développaient les sociétés industrielles, à la structuration de l'existence en trois grandes étapes : la jeunesse, phase de préparation au travail que prend en charge l'école ; l'âge adulte, période d'activité professionnelle, au cœur de l'existence ; la vieillesse, prise en charge par les systèmes de retraite (Kohli, 1986). C'est donc en marge de l'âge adulte qu'ont d'abord

émergé la jeunesse et la vieillesse contemporaines, avant que ces deux âges marginaux ne s'imposent progressivement dans l'espace public et médiatique dans la deuxième moitié du xx^e siècle. D'un côté, on a assisté, à l'« explosion du fait juvénile », sous des formes diverses allant « des blousons noirs à la révolte étudiante » (Galland, 2009). Visibilité nouvelle de la jeunesse qui n'a pas été sans susciter des inquiétudes diverses : délinquance, toxicomanie, conduites à risques, chômage et difficultés d'insertion professionnelle. De l'autre, et de manière plus discrète, la retraite s'est imposée comme nouvelle période de l'existence (Caradec, 2008) et la vieillesse est devenue un objet de préoccupations pour les pouvoirs publics (Guillemard, 1986). Comme la jeunesse, la vieillesse a été appréhendée à travers une série de « problèmes » : celui de ses ressources financières insuffisantes dans les années d'après-guerre ; celui de son intégration dans la société dans les années 1960 (avec la mise en place de la « commission d'étude des problèmes de la vieillesse » présidée par Pierre Laroque) ; celui de la « dépendance » à partir des années 1980 (Ennuyer, 2002). Dans le même temps, la jeunesse et la vieillesse sont devenues des objets d'analyse sociologique, étudiés le plus souvent de manière disjointe et que nous nous proposons ici de mettre en regard.

Jeunesse et vieillesse sont certes des notions imprécises et plus ou moins extensives. Aujourd'hui, la jeunesse peut aussi bien renvoyer aux trente premières années de la vie, englobant alors l'enfance et l'adolescence, que désigner spécifiquement l'étape de la vie qui précède l'âge adulte. Quant à la vieillesse, elle peut concerner les « personnes âgées » (définies comme l'ensemble des 60 ans et plus ou, parfois, des 65 ans et plus), s'étendre aux « seniors » (dont le seuil d'accès est variable, de 50 ans pour le Credoc à 60 ans pour l'Insee) ou, dans un sens plus restrictif, désigner les personnes les plus âgées, les « vrais vieux ». Nous ne chercherons pas, dans cet article, à privilégier l'une ou l'autre de ces définitions : nous retiendrons *a priori* des contours assez larges, quitte à les restreindre quand cela sera nécessaire. Dans un premier temps, un tableau croisé de la jeunesse et de la vieillesse soulignera les évolutions intervenues depuis un demi-siècle. Une approche dynamique déroulera ensuite les parcours de vie contemporains à partir de quatre moments de l'avancée en âge : devenir adolescent, devenir adulte, devenir retraité et devenir « vieux ». Enfin, une troisième partie s'attachera à caractériser les rapports actuels entre générations à travers leurs multiples dimensions : les différences culturelles, les inégalités, les solidarités et la ségrégation.

Jeunesse et vieillesse en France, d'hier à aujourd'hui

En quelques décennies, de la fin de la seconde guerre mondiale à aujourd'hui, la situation des « jeunes » et des « vieux » dans la société française s'est pro-

fondément transformée. Il convient, avant toute chose, de prendre la mesure de ces changements.

De la guerre à la crise : trois portraits de jeunesse

Jeunesses de la guerre, de la croissance, puis de la crise : trois portraits majeurs peuvent dessiner, à grand traits, les évolutions des modes d'entrée dans la vie adulte depuis la seconde guerre mondiale.

Difficile destin tout d'abord que celui des « classes creuses » qui précèdent de quelques années les nombreuses générations du baby-boom : nées dans les années 1930, leur enfance a été marquée par la seconde guerre mondiale, et leur jeunesse s'est achevée dans la guerre d'Algérie (Bantigny, 2007). L'entrée dans la vie adulte de ces générations coïncide avec l'émergence de la figure juvénile dans l'espace public et le développement des politiques de jeunesse (Bantigny, Jablonka, 2009). Les médias construisent la représentation de nouvelles « classes dangereuses », délinquantes et en crise, et se cristallisent sur les minoritaires « blousons noirs ». Image médiatique bien éloignée au final des faits : la délinquance juvénile reste en réalité mesurée et centrée sur les objets d'une société de consommation naissante ; de même, ces générations ne portent pas de profonde remise en cause des mœurs et des modes de vie familiaux, plus caractéristique des futurs « baby-boomers ». C'est au final la guerre d'Algérie qui scelle momentanément l'appartenance à une génération, principalement parmi les jeunes hommes, appelés dans une guerre dont eux seuls porteront le poids, dans l'indifférence d'une société happée par le progrès (Bantigny, 2007).

En effet, cette génération fut rapidement éclipsée par sa cadette : démographiquement nombreuses, socialement visibles, porteuses d'une rupture générationnelle durable, les jeunesses du « baby-boom » sont rapidement devenues le référent médiatique et historique des autres générations de la seconde moitié du xx^e siècle. C'est principalement à l'aune de ces générations que seront mesurés les « destins » des générations plus récentes, analysées sous le prisme du « déclassé » (Chauvel, 1998 ; Peugny, 2009 ; Maurin, 2009). La France connaît alors un « coup de jeune » : en 1968, un tiers des Français a moins de 20 ans ; les 16-24 ans représentent à eux seuls plus de 16 % de la population (Sirinelli, 2003). Ces jeunesses entrent dans l'âge adulte portées par une vague de démocratisation scolaire et par une période de croissance soutenue : le quasi-plein emploi caractéristique des Trente Glorieuses leur offre des perspectives salariales et sociales potentiellement ascendantes (Baudelot, Establet, 2000). Bien entendu, l'événement historique fondateur de ces générations reste surtout le mouvement de mai 68, qui touche au final une minorité de ces cohortes, mais qui cristallise plus profondément une remise en cause de valeurs jugées traditionalistes, dans le sillage d'une société

de consommation en plein essor. L'avènement de ces générations marque un changement accéléré des modes de vie familiaux, initié notamment par la diffusion de la contraception, ainsi que par le début de l'entrée massive des femmes dans les études supérieures et sur le marché du travail : le taux d'activité des femmes entre 25 et 49 ans monte alors progressivement à 40 %. Les trajectoires d'entrée dans la vie adulte de ces jeunes conjuguent une décohabitation précoce, garantie par une insertion relativement aisée, et prolongée potentiellement par un interstice de vie solitaire et des liens de couple plus réversibles (Bozon, Héran, 2006).

Bien plus incertain fut l'horizon d'insertion des générations qui les suivirent, durement frappées par la crise depuis les années 1970, dans un marché du travail rendant les jeunes « entrants » particulièrement sensibles aux aléas d'une conjoncture difficile. Leur entrée dans la vie adulte coïncide également avec l'internationalisation et l'accès aux nouvelles technologies ; pour autant, les sociologues dressent le portrait d'une génération particulièrement pénalisée, du moins en termes socioéconomiques, car à la fois plus diplômées, mais moins insérées que les générations de leurs parents (Chauvel, 1998). Entre 1968 et 2008, la part des actifs en emploi de 18 à 29 ans s'est réduite en passant de 65 % à 55 %, simultanément celle des chômeurs a progressé de 1,6 % à 8,8 % (Pan Ke Shon, 2010). Elles se voient touchées non seulement par le chômage, mais aussi par la multiplication des contrats de courte durée, devenus le mode d'embauche prioritaire chez les jeunes entrants (Lefresne, 2003). Ce temps prolongé d'études et d'insertion induit un maintien accru sous dépendance familiale. L'entrée dans la vie adulte de ces jeunes générations se distingue donc par un décohabitation plus tardive, et par une dépendance financière qui tend à se prolonger bien au-delà du départ. Démographiquement minoritaires, les jeunes en France se voient tributaires d'arbitrages sociaux et de débats publics qui sont ceux de sociétés qui vieillissent (Van de Velde, 2010).

Au final, revenons sur la double métamorphose qui a affecté les conditions d'entrée dans la vie adulte au cours de ces vagues générationnelles, et qui dessine une jeunesse à la fois plus institutionnalisée et plus longue. D'une part, de la crèche à l'enseignement supérieur, nous assistons à une institutionnalisation marquée de cette période d'éducation et d'intégration sociale : le passage par les structures éducatives et scolaires s'est considérablement développé depuis cinquante ans. Au regard de celle des autres pays, la jeunesse en France apparaît comme un temps fortement étatisé. D'autre part, ce mouvement d'institutionnalisation éducative s'est allongé par ses deux extrêmes, non seulement du côté de la prime enfance (Sirota, 2006), mais aussi de celui de la période post-formation, par l'intermédiaire des structures d'aide et d'accompagnement à l'insertion qui se sont développées depuis trente ans face au durcissement des conditions économiques.

Une jeunesse ou des jeunesses ?

Par l'expression devenue célèbre «La jeunesse n'est qu'un mot», Pierre Bourdieu critiquait la prétention même de vouloir regrouper sous le même vocable d'irréductibles différences sociales entre les jeunesses populaires et les «héritiers» des jeunesses favorisées (Bourdieu, 1984). Au cours des années 1980 et 1990, deux modes prégnants d'entrée dans la vie adulte ont été mis en lumière : celui, d'une part, de jeunesses ouvrières sous-tendu par un « modèle de l'installation », caractérisé par des études courtes et un accès précoce à l'emploi salarié, associé à la construction concomitante d'un foyer, et celui des jeunesses plus favorisées, évoluant davantage dans un modèle dit « de l'expérimentation », davantage marqué par des études plus longues, une vie solitaire plus fréquente ainsi qu'une mise en couple plus tardive (Galland, 1993). Notons que les différenciations sexuées se sont principalement adossées à ces clivages, en s'affirmant de façon plus marquée en milieu populaire, notamment par une décohabitation plus précoce et des conditions d'insertion plus difficiles pour les femmes (Baudelot, Mauger, 1994); elles sont aujourd'hui réinterprétées dans un sens plus égalitaire (Baudelot, Establet, 2007). Toutefois, il semble que cette polarisation sociale change actuellement de contours. La précocité initialement caractéristique des jeunesses populaires a été mise à mal ces dernières décennies par des conditions d'insertion particulièrement difficiles, à tel point que Stéphane Beaud évoque un mouvement de renversement des modèles : la précocité serait portée non plus par les classes populaires, mais au contraire par les classes favorisées (Beaud, 2009). Un « cercle vicieux de l'échec scolaire » repousse durablement les perspectives d'insertion, et maintient certaines franges des jeunesses populaires sous une dépendance familiale particulièrement prolongée – quand celle-ci est possible. Soulignons que ces inégalités sociales tendent à se superposer à des inégalités territoriales, clivant le destin des jeunesses aisées, mobiles et européanisées, et des jeunesses « immobiles », enclavées dans des endroits n'offrant guère de perspectives professionnelles – tant au sein des jeunesses rurales (Renahy, 2006) qu'au sein de celles des quartiers relégués de cité ou des « pavillons » de banlieue (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2009).

Au final, assisterait-on actuellement à un retour des « héritiers » ? D'aucuns dénoncent un accès aux positions sociales de plus en plus conditionné par le milieu d'origine et les ressources familiales, à l'instar de Louis Chauvel, qui met en exergue un processus de « repatrimonialisation » des jeunes Français, de plus en plus tributaires des aides parentales pour l'accès au logement et à la stabilisation sociale (Chauvel, 2006).

Un demi-siècle de transformations de la vieillesse

En 1950, la France métropolitaine comptait 4,7 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, soit un peu plus de 11 % de la population. Parmi elles,

650 000 avaient plus de 80 ans (1,5 % de la population) et très rares étaient les centenaires (environ 200). Soixante ans plus tard, les changements apparaissent considérables : en 2010, les 65 ans et plus sont 10,6 millions, soit 17 % de la population ; on compte plus de 3,3 millions de 80 ans et plus (5,3 % de la population) ; quant aux centenaires, ils sont au nombre de 15 000. Parallèlement, l'espérance de vie à la naissance a augmenté, en soixante ans, d'une quinzaine d'années : elle est passée, pour les hommes, de 63 ans en 1950 à 78 ans aujourd'hui et, pour les femmes, de 69 ans en 1950 à 84,5 ans aujourd'hui.

Au-delà de ces évolutions démographiques, la population âgée d'aujourd'hui apparaît bien différente de celle d'après-guerre. Il faut rappeler, tout d'abord, que, dans les années 1950, la retraite constitue une réalité récente. En effet, la couverture du risque vieillesse a connu une institutionnalisation progressive dans la première moitié du xx^e siècle (avec la loi sur les retraites ouvrières et paysannes de 1910 et les lois sur les assurances sociales de 1928 et 1930) et elle n'a été généralisée à l'ensemble de la population qu'après la seconde guerre mondiale, dans le cadre de la Sécurité sociale. C'est alors que se dessinent les contours d'une nouvelle manière de vivre la vieillesse, les vieillards se transformant peu à peu en retraités (Feller, 2005). Dans un premier temps, cependant, la retraite reste fortement associée à la vieillesse, dont elle marque symboliquement le seuil. Il est vrai que la retraite intervient tard dans l'existence, la liquidation de la pension ne signifiant d'ailleurs pas la cessation de toute activité professionnelle : en 1954, la moitié des hommes de 65 ans déclarent qu'ils ont encore une activité professionnelle (et, dans l'agriculture, c'est seulement au-delà de 71 ans que les actifs deviennent minoritaires). De plus, les revenus des retraités sont souvent peu élevés et nombreux sont ceux qui vivent dans la misère : au début des années 1950, près d'une personne âgée sur deux peut être considérée comme « économiquement faible », pour reprendre une catégorie utilisée à l'époque pour les désigner. Au total, la retraite apparaît alors comme une période de la vie assez courte (en 1950, l'espérance de vie à 65 ans est, pour les hommes, d'une douzaine d'années) et marquée par les difficultés : faiblesse des revenus, problèmes de santé, veuvage précoce, désœuvrement.

Cinquante ou soixante ans plus tard, la retraite constitue une période de l'existence que chacun a intégrée dans sa perspective de vie. Elle survient plus tôt : l'âge légal de la retraite a été fixé, en 1982, à 60 ans et elle marque, dans la grande majorité des cas, la sortie définitive du marché du travail. Le niveau de vie des retraités est aujourd'hui à peu près équivalent à celui des actifs et le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a très fortement diminué : en 2010, 600 000 personnes touchent ce minimum social, soit 5 % des plus de 65 ans, alors qu'en 1959, on comptait 2,5 millions de bénéficiaires, soit 45 % des 65 ans et plus. Le revenu de la population âgée a, en effet, augmenté au fur et à mesure que sa composition sociologique se transformait (avec davantage

d'anciens cadres et moins d'anciens agriculteurs), que les durées de cotisation des générations arrivant à la retraite s'élevaient et que les femmes ayant exercé une activité professionnelle devenaient plus nombreuses. La retraite est aussi une période de vie bien plus longue qu'il y a quelques décennies : l'espérance de vie à 60 ans est aujourd'hui de 22 ans pour les hommes et de 27 ans pour les femmes. Elle est vécue plus souvent en couple, et en meilleure santé, l'espérance de vie sans incapacités ayant crû au même rythme que l'espérance de vie. Et elle est investie de significations positives, qui se nourrissent des représentations nouvelles qui se sont diffusées, associées aux catégories de « troisième âge » (dans les années 1970), puis de « seniors » (dans les années 1990). Certes, la retraite est aussi le temps de la fragilité, parfois de la dépendance. Mais cette fragilisation survient, en moyenne, de plus en plus tard, au cours d'une deuxième phase de la retraite, celle du « grand âge », qu'explore désormais un nombre croissant de chercheurs (Caradec, 2007 ; Lalive d'Épinay, Spini, 2008).

Ces transformations dans les conditions et la signification de la retraite se reflètent dans les pratiques sociales de la population âgée : celle-ci apparaît aujourd'hui bien plus active qu'elle ne l'était il y a quelques décennies. Pour en prendre quelques exemples, le taux de départ en vacances des 60 ans et plus a fortement augmenté et il s'est rapproché de celui des plus jeunes. Aujourd'hui, les sexagénaires partent même davantage – et plus longtemps – que l'ensemble des Français. Leur engagement associatif s'est développé et, si l'on retient l'indicateur du taux d'adhésion, il est désormais plus important que celui des moins de 60 ans (Insee, 2005). Dans le domaine de la sexualité, la comparaison des données des enquêtes *Contexte de la sexualité en France* (2006) et *Simon* (1972) fait également apparaître des changements très importants : en 1972, la moitié des femmes âgées de plus de 50 ans vivant en couple n'avaient plus de relations sexuelles ; en 2006, ce n'est plus le cas que d'une femme sur dix (Bajos, Bozon, 2008).

Diversité de la population âgée

Ce tableau d'ensemble ne doit cependant pas conduire à sous-estimer les différences, très importantes, qui traversent la population âgée, tant hier qu'aujourd'hui. Ces différences tiennent, tout d'abord, à l'âge, qu'il est d'autant plus nécessaire de prendre en compte que le nombre de personnes très âgées augmente. N'oublions pas que la catégorie de « personnes âgées » telle qu'elle est définie par la statistique publique rassemble des personnes qui peuvent avoir quarante ans d'écart et qui se situent donc à des stades différents de leur trajectoire de vie tout en n'appartenant pas à la même génération. Ensuite, les différences tenant au milieu social et au niveau d'études ne disparaissent pas avec la fin de l'activité professionnelle, même s'il devient plus difficile de

les observer, les données statistiques publiées occultant souvent l'ancienne catégorie socioprofessionnelle des retraités. Ces différences sociales restent prégnantes tant pour les revenus qu'en ce qui concerne les pratiques (par exemple les pratiques culturelles et l'usage des technologies) ou encore du point de vue de l'état de santé et de l'espérance de vie. Sur ce dernier plan, on peut parler de « double peine » des ouvriers, qui connaissent « *plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte* » (Cambois, Laborde, Robine, 2008) et souligner que les différences d'espérance de vie selon le diplôme et la catégorie sociale demeurent jusqu'au grand âge, ne s'effaçant qu'au-delà de 94 ans (Robert-Bobée, Cadot, 2007). Enfin, il convient d'évoquer les inégalités entre hommes et femmes âgés (Attias-Donfut, 2001 ; voir aussi ci-dessous le chapitre de Catherine Marry et Fanny le Mancq) : les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais avec davantage d'incapacités et moins souvent en couple ; leur pension de retraite est, en moyenne, inférieure de 40 % à celle des hommes ; elles sont, davantage que les hommes, au cœur des solidarités familiales.

Les typologies des modes de vie à la retraite donnent également à voir la diversité de la population âgée. Christiane Delbès et Joëlle Gaymu (2003) distinguent ainsi, parmi une population de personnes âgées de 75 ans, cinq manières de vivre la retraite, selon le type de loisirs pratiqués, l'intensité de la pratique et les habitudes de sociabilité : la retraite loisir ; la retraite conviviale ; la retraite intimiste ; la retraite retranchée et la retraite abandon. Ces types de retraite apparaissent corrélés au milieu social, à l'état de santé ou encore à la situation domestique. Renouvelant le constat, dressé quinze ans plus tôt auprès de jeunes retraités (Paillat, 1989), d'une grande diversité des modes de vie à la retraite, cette typologie montre combien les représentations courantes des « seniors » déforment la réalité. Ces représentations tendent, en effet, à se focaliser sur un modèle particulier de retraite, marqué par une pratique intensive des loisirs et une forte mobilité spatiale, plus fréquent dans les classes moyennes et supérieures et qui tend à se développer avec l'arrivée à la retraite des baby-boomers (Bonvalet, Ogg, 2009). Or, il existe d'autres manières de vivre la retraite, davantage tournées vers le domicile, associées parfois à un sentiment d'inutilité et d'être laissé pour compte, qui s'exprime par exemple dans des cités défavorisées (Wittmann, 2003). Par ailleurs et au-delà du constat de la diversité des modes de vie, les typologies aident à prendre la mesure des transformations de la retraite au cours des dernières décennies. Ainsi, Anne-Marie Guillemard (1972) a montré combien était répandue, à la fin des années 1960, la « retraite-retrait », caractérisée par une vie végétative et par « *la reproduction détériorée des comportements déjà appris* ». Revenant, à l'orée des années 2000, sur cette analyse, elle note que la retraite-retrait a régressé et que se sont développées la retraite-loisirs et la retraite-solidaire, soucieuse d'utilité sociale (Guillemard, 2002).

De quelques étapes de l'avancée en âge

Des existences plus longues, des statuts plus réversibles: de l'enfance au grand âge, les métamorphoses qui touchent nos parcours de vie en France sont communes à de nombreux pays occidentaux. Elles renvoient non seulement à un allongement tendanciel de l'espérance de vie, mais aussi à une norme croissante d'autonomie et aux dynamiques les plus récentes du capitalisme, qui rendent nos parcours plus mobiles et individualisés. Les existences apparaissent de moins en moins scandées par les trois «âges» – jeunesse, âge adulte, vieillesse – hérités de la société industrielle et structurés autour d'une activité salariée stable et linéaire. De nouveaux temps sociaux s'intercalent entre ces âges, qui changent eux-mêmes de signification. Toutefois, au-delà de ces tendances communes, la société française organise certains traits distinctifs de ces existences individuelles: par son mode de régulation éducative, sociale et politique, elle associe de multiples attributs familiaux et sociaux aux différents âges de la vie. Déroutons ce fil des existences en France, pour mieux en mesurer les enjeux émergents.

Devenir adolescent, les chemins de l'autonomie

Construire son autonomie individuelle et relationnelle, même au sein de liens de dépendance économique ou résidentielle: tel pourrait apparaître, au sein des travaux sociologiques récents sur ces périodes de la vie, l'un des enjeux structurants de la jeunesse, prise au sens large – de l'enfance à l'âge adulte. Il renvoie à une dissociation, particulièrement forte au sein de la société française contemporaine, entre une norme d'autonomie qui tend à s'imposer de plus en plus tôt, mais des conditions d'indépendance matérielle de plus en plus longues à acquérir.

En effet, le rapport à l'enfance et à l'adolescence, en France, apparaît marqué par l'émergence d'une «éthique» de l'autonomie, perceptible à la fois dans les normes éducatives et pédagogiques, tout comme dans les évolutions juridiques. Analysant les métamorphoses du droit de la famille et l'évolution de la protection de l'enfance en France, Irène Théry entrevoit dans l'émergence de la prise en compte de «l'intérêt de l'enfant» une profonde évolution de la place de la «minorité» et un mouvement de fusion progressive des statuts (Théry, 1993). Au niveau des rapports familiaux, on assiste parallèlement au déclin du modèle «autoritaire» au sein de la socialisation enfantine ou adolescente – du moins dans les idéaux éducatifs défendus par les parents –, au profit d'une valorisation de liens plus «démocratiques», c'est-à-dire marqués par une double norme d'autonomie et d'égalité, mettant en exergue les vertus de la «communication» entre parents et enfants, et ce même en milieu populaire (Le Pape, 2009). La thématique médiatique de «l'enfant roi»

peut être lue comme une traduction de ces normes éducatives qui valorisent de plus en plus l'enfant comme « sujet », au sein d'un lien familial qui se veut affinitaire et électif.

Cet accès de plus en plus précoce à une forme d'autonomie se traduit pour François de Singly par la naissance d'un nouvel âge de la vie, perceptible dès les premières années de collège, qu'il appelle « l'adonnaissance » (de Singly, 2006). Ce nouvel âge se caractériserait par une forme émergente d'autonomie qui le distingue de l'enfance, et qui se construit autour de l'univers culturel et relationnel des pairs. Ces premiers pas d'autonomie restent compatibles avec le maintien d'un contrôle et de règles familiales, ainsi que d'une dépendance économique envers les parents : les sociabilités et les cultures adolescentes se construiraient non pas par opposition des « pères » et des « pairs », mais dans un espace intermédiaire entre eux, marqué par des allers-retours entre un « nous générationnel » et un « nous familial » (de Singly, 2006). L'usage des nouvelles technologies – téléphone portable et Internet notamment – est susceptible d'accentuer l'émergence de cette « autonomie relationnelle » à la prime adolescence, en ce qu'elles permettent l'investissement de cultures et de sociabilités juvéniles à l'intérieur même du domicile familial (Glevarec, 2010), et ouvrent une marge de souveraineté décisionnelle grandissante quant au choix des horaires ou des fréquentations à cette période de la vie (Metton, 2009).

Pour autant, cette culture adolescente, constitutive d'un « entre-soi auto-centré » (Galland 2010), est loin d'être exclusivement individualisatrice. Dominique Pasquier souligne à quel point elle peut être marquée par une « tyrannie de la majorité » et par une conformité oppressante (Pasquier, 2005). Cette normativité adolescente s'incarne dans les contraintes de l'apparence et des façons d'être physiques et vestimentaires, ainsi que dans l'activation des stéréotypes sexués. À ce rôle de l'image de soi, ajoutons l'existence, en France, d'une forte pression scolaire sur l'expérience adolescente, susceptible d'apparaître le temps de l'école à une « épreuve » individuelle (Martuccelli, 2006). En effet, le poids des titres scolaires est tel au sein du modèle français qu'il se traduit, en temps de crise, par une pression à la réussite précoce, intériorisée non seulement par les individus eux-mêmes, mais aussi par leur famille et les acteurs éducatifs. Ses effets sont potentiellement anxiogènes, comme le montre le développement récent des « phobies scolaires ». François de Singly note à cet égard l'existence d'une possible tension, chez les adolescents, entre l'aspiration à la réalisation de soi et les exigences de la reproduction scolaire, qui serait particulièrement difficile à gérer en milieu d'éducation libérale, au sein des milieux favorisés (de Singly, 2006). Le recours croissant aux ressources éducatives privées tels que les cours particuliers apparaît également très clivé socialement ce qui n'est pas sans poser de nouveaux enjeux d'égalité à cette période de la vie (Théry, 2007).

S'émanciper, s'insérer, devenir adulte

« Post-adolescents », « jeunes », « pré-adultes », ou « jeunes adultes »... La multiplicité des termes pour caractériser une même phase de vie reflète toute l'ambiguïté de cette période, pensée soit comme un simple prolongement d'une adolescence qui s'étire, soit comme un nouvel âge de la vie. Elles sont l'expression d'un âge adulte aux contours de plus en plus difficiles à définir, qui se vit non seulement comme une indépendance à acquérir, mais aussi, comme une identité à construire, dans des horizons de vie plus incertains.

Des premiers pas d'indépendance relativement précoces, mais un autofinancement effectif bien plus tardif : en France, comparativement aux autres pays européens, les trajectoires des jeunes adultes se caractérisent prioritairement par un accès long et progressif à l'indépendance, et associent des pratiques de solidarité familiale à une revendication d'individualisation. La tension évoquée entre dépendance et autonomie au cours de la jeunesse prend donc tout son relief en cette période (Cicchelli, 2001). Avec un âge médian au départ de 23 ans, la France est plus proche en cela des pays nordiques (21 ans), que des pays méditerranéens et de l'Irlande (28 ans) (Eurostat, 2009). Cette prise d'indépendance plutôt précoce cache de multiples situations intermédiaires caractérisées par leur ambiguïté : cohabitation sans autorité parentale, logement étudiant payé par les parents, autonomie officielle mais financière effective... D'un montant moyen mensuel de 369 euros en 2005, les transferts familiaux après le départ composent en moyenne 38 % du budget des étudiants en ménage indépendant, soit moins qu'en Espagne, mais davantage qu'en Angleterre, aux Pays-Bas et en Finlande (Eurostudent, 2009). Une telle « semi-dépendance » revêt des visages différenciés selon les milieux sociaux : elle se traduit avant tout par un maintien de la cohabitation résidentielle en milieu populaire, et par celui d'une aide financière après décohabitation en milieu plus aisé (Van de Velde, 2008).

À l'analyse, bien plus qu'un choix délibéré, le nécessaire appel aux solidarités familiales répond à l'enjeu social perçu de cette période de formation et d'insertion. En effet, plusieurs travaux récents relèvent que les jeunes Français se distinguent par une angoisse aiguë face à l'avenir et une faible confiance en la capacité de la société à les accueillir (Stelling, Wintrebert, 2008 ; Galland, 2009). La croyance au diplôme ou au « salut par l'école » laisse place, pour une frange croissante des jeunes générations, à un sentiment de déclassement et de précarité (Peugny, 2009). Une telle singularité s'explique bien entendu par la visibilité sociale de la précarité et du chômage juvéniles en France, mais elle renvoie également, comme il a été évoqué pour l'adolescence, à la spécificité française d'une détermination précoce par les études et le premier emploi (Dubet, 2010), qui induit un rapport au temps marqué par l'absence perçue de droit à l'erreur. Elle contribue à des trajectoires académiques continues et amorcées de façon précoce : l'âge médian à la fin des

études supérieures, de 21 ans en 2005, est l'un des plus bas d'Europe occidentale (Eurostat, 2009). Cette dépendance prolongée s'inscrit dans un système de protection sociale français qui consacre le primat de la solidarité familiale dans la prise en charge de cette période de formation et d'insertion (Loncle, 2007). Il contraste fortement avec le modèle nordique de financement étudiant qui, par une combinaison de bourses et de prêts universels et directs, permet une indépendance plus précoce vis-à-vis des parents et un retour plus tardif aux études (Van de Velde, 2008).

Devenir retraité, vers une étape désirable de l'existence

En France, la retraite constitue, aujourd'hui, une étape de l'existence attendue et valorisée. L'enquête *Share* de 2004 montre ainsi que 57 % des quinquagénaires encore en emploi aspirent à prendre leur retraite « le plus rapidement possible » (Blanchet, Debrand, 2005). Quant aux retraités, ils jugent plutôt positivement la période de leur vie correspondant à leur départ à la retraite, seule une petite minorité (9 %) la considérant rétrospectivement comme une « mauvaise période » (Crenner, 2004). Cette valorisation de la retraite est, en fait, assez récente, comme en attestent des études réalisées dans les années 1950 et 1960, qui soulignent les difficultés d'adaptation à l'inactivité et le sentiment d'inutilité et d'ennui d'une partie des retraités (Tréanton, 1958). En fait, c'est dans les années 1970 que des changements très rapides se sont produits dans les attitudes à l'égard de la retraite, changements dont rendent bien compte les travaux de Françoise Cribier : comparant deux cohortes de retraités parisiens, l'une ayant cessé son activité professionnelle en 1972, l'autre en 1984, elle observe que les retraités de la deuxième cohorte vivent plus souvent leur retraite de manière positive et qu'ils sont moins nombreux à déclarer qu'ils regrettent leur travail ou qu'ils auraient souhaité prolonger leur activité professionnelle (Cribier, 1991). Pour comprendre cette désirabilité contemporaine de la retraite, il faut se tourner tant du côté des significations de la retraite que du côté de la sphère professionnelle.

Tout d'abord, comme nous l'avons rappelé plus haut, le contexte de la retraite a connu des changements extrêmement rapides et importants : l'espérance de vie à la retraite a fortement augmenté ; l'état de santé des sexagénaires s'est amélioré ; les revenus des retraités ont nettement progressé. Sur ces transformations objectives est venue se greffer une nouvelle image de cette période de la vie, désormais associée aux loisirs et à l'épanouissement de soi. En effet, avec l'apparition du « troisième âge » (Laslett, 1989), dans les années 1970, les premières années de retraite se sont trouvées dissociées de la vieillesse : dans l'imaginaire, elles sont devenues un temps de liberté, marqué par la disparition des contraintes professionnelles, une « nouvelle jeunesse » dont chacun est appelé à profiter, un temps de réalisation de soi et de découverte de nouveaux horizons.

En second lieu, la désirabilité de la retraite tient aux politiques de l'emploi qui se sont développées à partir des années 1970 et au consensus qui s'est établi alors pour gérer la crise et lutter contre le chômage en poussant les plus âgés à se retirer du marché du travail (Guillemard, 1986; Gaullier, 1999). Cette « culture de la sortie précoce » (Guillemard, 2003) a non seulement conduit à la baisse du taux d'emploi des plus de 55 ans, mais a également dévalorisé les salariés en fin de carrière, qui ont notamment été tenus à l'écart de la formation continue. Elle leur a ainsi donné à penser que leur avenir ne se jouait plus dans le monde du travail et les a incités à prendre leurs distances avec leur activité professionnelle. Parallèlement, l'aspiration à la retraite doit être mise en regard de l'intensification du travail, de l'augmentation des problèmes de santé d'origine professionnelle et du sentiment de dégradation des conditions de travail (Mardon, Volkoff, 2008). Un travail pénible ou vécu comme peu gratifiant renforce, en effet, l'aspiration à la retraite (Aouici, Carillon, Mette, 2008).

Le contexte de la retraite est cependant en train de changer. D'une part, les réformes des retraites (Palier, 2010) et la volonté politique affichée de rompre avec la « culture de la sortie précoce » transforment les conditions de la cessation d'activité : extinction des dispositifs de retrait anticipé du marché du travail ; relèvement de l'âge de la retraite ; augmentation du nombre d'années nécessaires pour obtenir une pension à taux plein ; assouplissement des règles de cumul entre emploi et retraite. D'autre part, une aspiration à pouvoir poursuivre son activité professionnelle au-delà de 60 ans se fait jour dans les classes supérieures, et cette aspiration est en phase avec la dynamique de lutte contre la discrimination par l'âge qui se déploie depuis le début des années 2000 et qui tend aujourd'hui à remettre en cause les barrières d'âge. Aussi est-il probable que des situations hybrides entre l'activité et la retraite, qui existent dans d'autres pays occidentaux, vont se développer en France. Cependant, alors que certains pourront percevoir des revenus supplémentaires en continuant une activité épanouissante, d'autres se verront contraints de travailler du fait de la faiblesse de leur pension de retraite. Ainsi semble se profiler une plus grande individualisation de la transition de la retraite ainsi que de nouvelles inégalités sociales.

Transitions et enjeux du devenir vieux

Si, dans les années 1950, devenir retraité marquait l'entrée dans la vieillesse, une nouvelle phase de la vie, celle du « troisième âge » est donc venue s'intercaler entre la vie professionnelle et la vraie vieillesse. Pour autant, il serait trop simple de considérer qu'au-delà d'un certain âge, on basculerait dans le quatrième âge et l'on deviendrait dépendant. En fait, au grand âge, les situations sont très contrastées et l'enquête *Handicaps-incapacités-dépendance*

montre que, même parmi les 90 ans et plus, les personnes « dépendantes » demeurent minoritaires. Comment, alors, appréhender le « devenir vieux » ? Trois voies d'analyse complémentaires méritent d'être suivies.

Tout d'abord, d'autres transitions que la retraite doivent être prises en considération. C'est le cas du veuvage, qui constitue une épreuve bien plus redoutable que la cessation d'activité, comme en témoigne la surmortalité dans l'année qui suit le décès, et qui est plus souvent vécue par les femmes : une femme de 60 ans et plus sur quatre est veuve contre un homme sur dix. Au-delà de la période de deuil, cet événement conduit à des évolutions très variées, allant du repli sur soi à l'ouverture sur autrui, de la réduction des activités au développement de centres d'intérêt nouveaux et du sentiment d'un affaiblissement de soi à l'expression d'un certain renouveau. Cette diversité tient notamment à la position dans la trajectoire de vie au moment du décès, à la richesse du réseau social permettant de trouver des occupations nouvelles et au sexe du conjoint survivant : l'univers des loisirs des femmes se rétrécit davantage que celui des hommes (Delbès, Gaymu, 2002) et les veufs ont davantage tendance à nouer une nouvelle relation conjugale. Autre événement susceptible de ponctuer l'avancée en âge, l'entrée en maison de retraite concerne une frange minoritaire de personnes âgées, qui augmente cependant fortement avec l'âge : si moins de 5 % des personnes de 60 ans et plus vivent en institution, c'est le cas d'un tiers des 90 ans et plus. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées se sont profondément transformés depuis les années 1960 avec, notamment, la création de chambres individuelles que les résidents peuvent personnaliser. La majorité des personnes qui y entrent le font cependant parce que leur état de santé ne leur laisse pas d'alternative. Beaucoup ont le sentiment d'avoir été « placées » et ne réussissent pas à trouver un équilibre dans ce nouvel univers. Certaines y parviennent, cependant : les unes s'intègrent pleinement à l'institution en épousant ses règles et ses rythmes, en participant aux animations proposées et en nouant des liens avec des membres du personnel ; d'autres, qui appartiennent plutôt aux milieux favorisés et qui ont fait le choix d'entrer en maison de retraite, font comme abstraction de la réalité institutionnelle et collective de l'établissement en investissant peu les parties communes et cherchent à établir une continuité avec leur vie antérieure en recréant dans leur chambre un monde personnel et en maintenant des contacts avec l'extérieur (Mallon, 2004).

Au-delà de ces étapes, il est nécessaire, pour analyser le devenir vieux, de caractériser les changements plus diffus, plus progressifs qui se produisent au fur et à mesure que les personnes qui vieillissent se trouvent confrontées à des contraintes et difficultés nouvelles. Celles-ci tiennent, pour une part, à des causes physiologiques et psychologiques : une fatigue plus prégnante ; des problèmes de santé et des limitations fonctionnelles ; une conscience accrue de leur finitude. Mais elles renvoient également, pour une autre part, aux

caractéristiques de l'environnement humain et matériel : la disparition d'une partie de leurs contemporains ; l'attitude de leurs proches, qui se fait parfois surprotectrice ; un monde extérieur de moins en moins accueillant, dans lequel elles sont exposées aux manifestations variées de l'« âgisme » (Puijalon, Trincaz, 2000). Ces difficultés croissantes – et socialement différenciées – conduisent à une progressive transformation dans le rapport à soi et au monde, dont on peut décrire quatre manifestations, qui ouvrent sur autant d'enjeux du vieillissement au grand âge (Caradec, 2007). En premier lieu, on assiste à un processus de réaménagement de l'existence, qui passe par des stratégies de reconversion des activités antérieures : les personnes qui vieillissent renoncent à certaines activités, s'adaptent pour en conserver d'autres, ont parfois recours à des activités de substitution (par exemple, en regardant la messe à la télévision quand il devient difficile de se rendre à l'église). L'enjeu de ce processus de « déprise » est le maintien, aussi longtemps que possible, de « prises » sur le monde qui font sens pour les personnes qui avancent en âge (Barthe, Clément, Drulhe, 1988). En deuxième lieu, les personnes très âgées ont tendance à se sentir de plus en plus étrangères dans la société d'aujourd'hui, qui se transforme à grande vitesse (Argoud, Puijalon, 1999). L'enjeu est alors pour elles de conserver des espaces de familiarité avec le monde. D'où l'importance du « chez-soi », à la fois repaire protecteur et repère identitaire, pôle de stabilité et lieu chargé de souvenirs propres à assurer la continuité identitaire (Veysset, 1989). Troisièmement, le risque croissant d'être réduit à la seule identité de « vieux » et la difficulté à être reconnu en tant qu'être singulier, ouvre sur l'enjeu de la préservation du sentiment de sa propre valeur. De ce point de vue, les personnes qui vieillissent ont d'autant plus tendance à rechercher cette valorisation de soi dans le passé qu'il leur est difficile de la trouver dans leur vie présente. Enfin, la probabilité grandissante de dépendre de proches ou de professionnels pour certaines tâches quotidiennes pose la question du maintien de son autonomie – au sens de capacité à décider par soi-même des affaires qui concernent sa propre vie. Au grand âge, certains s'efforcent de la préserver aussi longtemps que possible alors que d'autres finissent par y renoncer et à s'en remettre à autrui.

Enfin, d'un point de vue subjectif, le sentiment de vieillir prend des formes variées (Clément, 1997 ; Caradec, 2004). Certains admettent qu'ils *sont* vieux désormais : ils ont le sentiment qu'il s'est produit une rupture dans leur existence et qu'ils sont devenus autres qu'ils étaient (« Maintenant, je ne suis plus comme avant »). Beaucoup, cependant, cherchent à se tenir, tant qu'ils le peuvent, à distance de la vieillesse. Ils considèrent qu'ils *deviennent* vieux, sans l'être encore, insistant sur la continuité avec le passé (« ça continue comme avant, malgré les difficultés »). Quelques-uns, même, n'ont pas le sentiment de vieillir, à l'instar de ces sportifs vétérans qui poursuivent les compétitions au-delà de 70 ou de 80 ans (Henaff-Pineau, 2009).

Jeunes et vieux : face à face ou côte à côte ?

À l'heure où la question générationnelle émerge dans l'espace public, plusieurs définitions se juxtaposent aujourd'hui pour définir la façon dont les générations interagissent et vivent ensemble au sein de la société française. Leur utilisation n'est pas dénuée d'enjeu social ou politique. Certaines mettent l'accent sur les « générations sociales » et le creusement des inégalités économiques entre elles ; d'autres au contraire insistent sur la vivacité des solidarités entre « générations familiales » qui viendraient compenser ces destins sociaux inégaux ; d'autres enfin se centrent sur l'analyse des vecteurs historiques et politiques qui peuvent amener une « cohorte » de naissance à se penser comme une « génération historique », pourvue de caractéristiques et de représentations communes – ou, pour reprendre la terminologie de Karl Mannheim (1928), de faire d'une génération « potentielle » une « génération effective ». Plus complémentaires qu'exclusives, ces définitions conjuguent en réalité plusieurs angles de vue, qu'il convient d'articuler au service d'une approche nuancée des relations entre générations au sein de la société française.

Différences culturelles : au-delà des catégories d'âge, le poids des générations

Actuellement réactualisée par les nouvelles technologies, l'existence d'un « fossé » culturel entre les âges constitue l'un des prismes les plus spontanés de l'analyse générationnelle. Dès le tout début des années 1970, Margaret Mead a fait de ces différences culturelles le clivage le plus structurant de l'évolution des rapports entre générations. Elle décrit un renversement dans la transmission entre parents et enfants au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle, qui a acté le passage d'une culture anciennement « postfigurative », où les enfants étaient avant tout instruits par leurs parents, à une culture « cofigurative », où adultes et enfants apprennent de leurs pairs, pour laisser émerger finalement une culture « préfigurative », dans laquelle les parents ont tout à apprendre de leurs enfants (Mead, 1971). C'est ce que l'on appelle, dans le langage sociologique contemporain, la « socialisation ascendante » ou la « transmission à rebours », observée par exemple dans les rapports familiaux qui se nouent autour du micro-ordinateur et d'Internet (Le Douarin, 2007). Il faut veiller cependant à ne pas appliquer de manière mécanique cette grille d'analyse, même dans le domaine technologique : il peut exister des échanges mutuels de compétences et d'informations entre grands-parents et petits-enfants autour de l'usage des nouvelles technologies, qui s'apparentent à une socialisation « réciproque » plutôt qu'exclusivement « ascendante » (Le Douarin, Caradec, 2009).

Il n'en demeure pas moins que les différences culturelles entre générations apparaissent, en certains domaines, très marquées. Ainsi, prenant acte de la « puissance des effets générationnels » dans le domaine des pratiques culturelles, Olivier Donnat propose de considérer la société française contemporaine « comme l'addition de quatre générations "produites" dans des conditions très différentes et plus ou moins en phase avec les générations successives de technologies apparues ces trente dernières années, selon l'âge qu'elles avaient au moment de leur diffusion » (Donnat, 2009, p. 208). En effet, au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, les individus conservent, en partie, les goûts et habitudes culturels et médiatiques de leur jeunesse : les « vieux » doivent ainsi être considérés comme d'anciens « jeunes ». Toute évolution n'est certes pas impossible : bien qu'ayant découvert la télévision alors qu'elle était adulte, la génération d'avant-guerre s'y est massivement convertie et, aujourd'hui, les plus âgés sont les téléspectateurs les plus assidus, et une frange non négligeable de retraités est aujourd'hui connectée à Internet. Ces constats conduisent Olivier Donnat à distinguer quatre générations. La génération née avant la seconde guerre mondiale (65 ans et plus) est celle de l'imprimé, puis de la télévision, mais elle est restée à l'écart du boom musical et de la révolution numérique. La génération des baby-boomers (45-64 ans), a vécu, dans sa jeunesse, le prolongement des études et l'émergence d'une culture jeune, centrée sur la musique. La génération intermédiaire (30-44 ans), a connu l'amplification des phénomènes précédents et le « second âge des médias, celui des radios et des télévisions privées, du multi-équipement et des programmes en continu ». Enfin, la génération des moins de 30 ans porte l'empreinte de la diffusion d'Internet et de la « culture d'écran » (Donnat, 2009).

Inégalités dans les destins sociaux générationnels

Au-delà du prisme culturel, la formulation sociologique récente de la question générationnelle s'est orientée en France vers l'analyse des inégalités de « destins » sociaux, en étudiant l'impact des configurations historiques et des conjonctures économiques sur les carrières professionnelles. L'exploitation systématique de cette piste de recherche a été entreprise par Louis Chauvel dans son ouvrage « Le destin des générations » (Chauvel, 1998). Il y montre que les individus nés à la fin des années 1930 et dans les années 1940, qui sont aujourd'hui à l'âge de la retraite ou qui en approchent, ont bénéficié d'une conjoncture particulièrement favorable : elles ont profité de la première explosion scolaire (dans les années 1950) et d'une croissance économique exceptionnelle au moment de leur insertion professionnelle, puis tout au long de leur carrière. À l'inverse, les cohortes qui ont suivi, nées dans les années 1950 et 1960, ont connu une conjoncture beaucoup moins favorable au moment de leur entrée dans la vie active. Même si l'ampleur de cet « effet

cicatrice» est aujourd'hui discutée (Koubi 2003, Maurin 2009), elles auraient gardé l'empreinte de ce désavantage initial au cours de la poursuite de leur vie professionnelle, laissant place à un sentiment non plus d'ascension, mais de déclassement social (Peugny, 2009).

Les propos annonçant une « lutte des âges » ou un « conflit des générations » se fondent sur ces inégalités de conjoncture, qui ont fini par produire un déplacement des inégalités structurelles entre groupes d'âge. On observe ainsi des clivages croissants dans la répartition des revenus : en 1977, les quinquagénaires gagnaient 15 % de plus que les trentenaires, alors qu'en 2000 l'écart était de 40 %. D'après Christian Baudelot et Roger Establet, ces écarts sont liés à la fin d'un mécanisme salarial caractéristique des Trente Glorieuses (Baudelot, Establet, 2000) : les embauches se faisaient, au fil des années, à salaire croissant (les jeunes qui entraient dans la vie active avaient un salaire initial plus élevé que celui de leurs parents quand ils avaient été embauchés); le salaire augmentait ensuite avec l'ancienneté. Ce double mécanisme assurait à la fois une promotion sociale généralisée et un équilibre dans les rapports entre générations, induisant un sentiment partagé de confiance en l'avenir. Or, à partir de 1975, ce mécanisme s'est cassé : le salaire d'embauche a stagné et a cessé d'être plus élevé que celui des jeunes des générations précédentes, ce qui s'est traduit par l'accroissement des inégalités salariales et le basculement de la pauvreté des plus vieux vers les plus jeunes, dont la société française a pris conscience seulement au milieu des années 1990. De plus, ces inégalités sont potentiellement accentuées par des traitements différenciés au sein même des politiques publiques, qui instaurent – en France comme dans d'autres pays continentaux – des arbitrages privilégiant les dépenses liées à la retraite et au vieillissement plutôt que les dépenses liées à la jeunesse et à l'éducation (Masson, 2009). Par ailleurs, ces inégalités de revenus se doublent d'inégalités dans l'accès au pouvoir ou dans les arbitrages entre les âges au sein des politiques publiques. Il y a, en France en particulier, un vieillissement relatif du pouvoir politique : Louis Chauvel souligne à cet égard que l'âge médian des députés était, en 1997, de 52 ans; en 2002, il était de 57 ans (57,5 ans en 2007).

Réalité et limites des solidarités intergénérationnelles

Face à ces inégalités sociales de générations, un argument souvent évoqué au sein des débats publics et scientifiques met en exergue le rôle compensateur des solidarités « descendantes » entre générations, au sein même de la famille. C'est dans les années 1970 que les sociologues ont « redécouvert » la parenté, qu'ils considéraient, jusque dans les années 1960, comme une survivance du passé à la suite du sociologue américain Talcott Parsons. De nombreux travaux ont ainsi souligné la densité accrue de ces solidarités

familiales, même si ce mouvement peut plutôt s'apparenter à une « illusion du renouveau » (Martin, 2002). Trois dimensions majeures constituent cette « économie cachée de la parenté » d'après Jean-Hugues Déchaux : le soutien matériel ou domestique, les aides financières, et la diffusion d'informations ou la mise en relation avec autrui, par exemple pour l'accès au logement ou à l'emploi (Déchaux, 1994).

L'enquête tri-générationnelle de Claudine Attias-Donfut a ainsi mis en valeur la multiplicité des échanges de services et des échanges de services entre générations, ainsi que le rôle clé joué par la « génération-pivot » (âgée de 49 à 53 ans) dans ces flux. En ce qui concerne les services, cette génération-pivot est doublement motrice : elle fait bénéficier de ses services la génération de ses enfants ainsi que celle de ses parents, avec dans les deux cas une certaine réciprocité, mais plus forte de la part des jeunes que des aînés. Au niveau des dons d'argent, le sens des échanges est nettement descendant, prioritairement des pivots vers les jeunes et, dans une moindre mesure, des aînés vers les pivots et des aînés vers les jeunes (Attias-Donfut, 1995).

Toutefois, il convient de nuancer l'idéalisation et l'homogénéisation de ces solidarités familiales à l'œuvre dans le discours public français, qui tend à les valoriser comme possible palliatif des difficultés économiques, substituable aux aides de l'État.

Tout d'abord, ces solidarités sont inégalitaires : elles sont dénuées du caractère redistributif des solidarités publiques et contribuent plutôt à accroître les inégalités entre ménages. Du fait des différences démographiques et géographiques dans les réseaux de parenté, elles ne peuvent bénéficier à tous. Par exemple, la proximité géographique facilite la garde des petits-enfants par les grands-parents. Quant aux personnes âgées qui n'ont plus de famille proche (7 % des 60 ans et plus, et 16 % des plus de 90 ans), elles ne peuvent compter sur le même soutien que celles qui ont des enfants à proximité et elles vivent plus souvent en institution (Désesquelles, Brouard, 2003). De plus, les transferts financiers entre générations, si souvent mis en valeur dans le discours public, bénéficient avant tout aux milieux aisés. Le constat est moins net et plus nuancé pour les échanges de services, à l'exception cependant de la garde régulière des enfants, qui est plus souvent confiée à la famille lorsque la mère est ouvrière que lorsqu'elle est cadre.

Ensuite, ces solidarités sont majoritairement assurées par les femmes, qui sont particulièrement sollicitées pour les activités les plus coûteuses en temps, telles que la garde des petits-enfants et le soutien à un parent (ou un beau-parent) dépendant. Parler de solidarités « familiales » masque le fait que ces solidarités sont, le plus souvent, le fait des femmes, et donc des solidarités « féminines ».

Enfin, les aides familiales sont loin d'être neutres d'un point de vue relationnel et identitaire : codées comme une source de dépendance, elles placent celui qui reçoit dans un sentiment de dette, à l'heure même où la règle, au

cœur du fonctionnement familial contemporain, est celle de l'autonomie des ménages et de la construction d'une « intimité à distance ». Cette difficulté à recevoir une aide génératrice de dépendance peut se traduire par un refus de la solidarité familiale ou une accentuation du sentiment d'échec social, comme dans le cas de certains jeunes tributaires des aides parentales (Van de Velde, 2008). En cela, les transferts intrafamiliaux ne sont pas directement équivalents aux aides étatiques, qui, loin d'être pour autant dénuées de tout effet de stigmatisation, assurent au contraire une plus grande autonomie vis-à-vis de la famille.

Une question émergente, la ségrégation spatiale entre les âges

Évoquons finalement un aspect méconnu et peu étudié des rapports entre les âges, à savoir la question de leur cloisonnement spatial. Écoles ou universités pour les uns ; clubs seniors, universités tous âges, ou maisons de retraite pour les autres : notre société n'est plus cette « société aux âges mêlés » évoquée par Annick Percheron (Percheron, 1991). En dehors de la famille, les espaces publics permettant aux générations éloignées de se rencontrer sont rares. Selon Bernadette Veyssset, nous sommes passés d'un modèle de société qui mélangeait les âges et séparait les sexes – les hommes, jeunes et vieux, associés dans les travaux des champs, et les femmes de tous âges dans les tâches domestiques – à une société qui mélange les sexes mais qui sépare les âges (Veyssset, 1989).

Cette ségrégation spatiale des âges peut se conjuguer à des attitudes d'évitement et à une propension au repli générationnel. Une recherche conduite à Toulouse a montré comment septuagénaires et octogénaires cherchent à éviter des confrontations avec les plus jeunes qui leur paraissent potentiellement dangereuses, non seulement en termes physiques, mais aussi en termes d'amour-propre et d'estime de soi. Ils privilégient par exemple des lieux peu fréquentés par les jeunes comme le jardin public, ou évitent de prendre leur voiture aux heures de pointe par peur de se faire klaxonner ou insulter (Clément, Mantovani, Membrado, 1996). Cette étrangeté à l'autre est accentuée par la très faible visibilité des plus âgés, notamment dans les médias. Notre société, de plus en plus âgée, répugne cependant à apparaître comme telle, et à montrer ses « vieux » dans l'espace public et médiatique, en les maintenant à distance du regard des plus jeunes. Il est très rare, par exemple, de voir des personnes âgées avec un déambulateur dans les rues des villes françaises, comme c'est le cas dans certaines villes scandinaves.

Des phénomènes de ségrégation générationnelle s'observent également dans le domaine de l'habitat. Ils s'expliquent parfois par un effet mécanique du vieillissement des habitants d'un quartier qui a connu peu de renouvelle-

ment, comme dans certaines zones pavillonnaires. *A contrario*, cette ségrégation est parfois recherchée : se créent aujourd'hui, en France, des « lotissements seniors » destinés uniquement à une clientèle âgée, même si l'on est encore loin des villages de retraités aux États-Unis, tels que *Sun City*, réservés aux personnes de plus de 55 ans, dans lesquels les jeunes n'ont pas le droit de faire des séjours prolongés.

Cette question de la cohabitation entre les générations éloignées est d'autant plus aiguë que l'on vit dans une société dans laquelle vont coexister, comme jamais auparavant, des personnes d'âge très différent. Rappelons qu'en 2050, 7,5 % de la population française devrait avoir 85 ans et plus, contre 2,5 % aujourd'hui. La montée en puissance du thème de l'intergénérationnel témoigne de cette inquiétude d'une ségrégation croissante de certains âges. On voit ainsi émerger, essentiellement au niveau local et associatif, des « projets intergénérationnels », qui visent à rapprocher les générations (« jeunes » et « vieux » se trouvant d'ailleurs définis de façon très variable) dans des immeubles intergénérationnels, des activités conjointes, des opérations de parrainage, etc. Même si les pratiques apparaissent parfois éloignées des effets escomptés (Nemoz, 2007), elles témoignent de l'enjeu de la mixité générationnelle dans une société française vieillissante.

Conclusion

À la lumière de ces analyses, revenons sur deux enjeux des parcours de vie, qui émergent aujourd'hui et qui traversent l'ensemble des âges.

D'une part, à toutes les étapes de la vie, l'autonomie constitue un enjeu majeur pour les individus contemporains. C'est le cas dans la jeunesse, dont l'existence est marquée par la tension entre une norme d'autonomie croissante en termes relationnels et de choix de vie et des conditions d'indépendance plus difficiles à acquérir. C'est le cas également pour les personnes âgées lorsque les difficultés du grand âge les rendent davantage dépendantes d'autrui et les confrontent au défi du maintien de leur souveraineté sur leur existence et sur les décisions qui engagent leur avenir. Quant à l'âge « adulte », défini justement comme celui de l'autonomie, il est aussi marqué par des situations de dépendance financière ou physique qui entrent en tension avec la satisfaction de la norme d'autonomie. Au niveau sociétal, l'enjeu consiste à accompagner le déroulement de vies plus longues, dans lesquelles les périodes passées hors du marché du travail occupent une place accrue. Il s'agit donc d'organiser la prise en charge de ces phases croissantes d'inactivité, tout en assurant le maintien de l'autonomie de ceux qui se trouvent ainsi placés en situation de dépendance.

D'autre part, un second enjeu tient à la fluidité croissante des trajectoires individuelles, désormais moins linéaires et marquées par des change-

ments plus nombreux et susceptibles d'advenir à des stades très différents de l'existence : reconversions professionnelles, engagées parfois à l'heure de la retraite ; reprise d'études tout au long de la vie ; recompositions familiales multiples et parfois tardives. Paradoxalement, alors que la vie est aujourd'hui plus longue, cette tendance au fractionnement de l'existence en des séquences plus courtes invite ou oblige à la projection de soi dans un horizon temporel plus rapproché. Se pose alors la question de l'accompagnement de ces transitions et de ces mobilités par les politiques publiques. Celles-ci apparaissent encore fortement sous-tendues par la conception de parcours de vie standardisés, en particulier en France où la segmentation des âges en populations cibles est particulièrement poussée. Cette tension entre la fluidité des trajectoires individuelles et le cloisonnement des politiques publiques constitue un enjeu majeur pour l'avenir. Au-delà, c'est la question de la place de l'âge en tant que marqueur des existences individuelles – et des relations aux autres – qui se trouve posée.

Bibliographie

- ARGOUD D., PUIJALON B., 1999, *La Parole des vieux. Enjeux, analyse, pratiques*, Paris, Dunod.
- ATTIAS-DONFUT C., 1995, *Les Solidarités entre générations. Vieillesse, famille, État*, Paris, Nathan.
- ATTIAS-DONFUT C., 2001, « Sexe et vieillissement » in BLÖSS T. (ed.), *La Dialectique des rapports homes-femmes*, Paris, PUF, p. 197-215.
- AOUICI S., CARILLON S., METTE C., 2008, « Choisir l'âge de sa retraite : un arbitrage lié aux contextes économiques et professionnels », *Retraite et société*, n° 54, p. 190-209.
- BAJOS N., BOZON M., 2008, *La Sexualité en France*, Paris, La découverte.
- Bantigny L., 2007, *Le Plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard.
- BANTIGNY L., JABLONKA I. (éds.), 2009, *Jeunesse oblige, Histoire des jeunes en France, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, PUF.
- BARTHE J.-F., CLÉMENT S., DRULHE M., 1988, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, n° 15, p. 11-31.
- BAUDELLOT C., MAUGER G., 1994, *Jeunesses populaires. Les générations de la crise*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994.
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 2000, *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Paris, Seuil.
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 2007, *Quoi de neuf chez les filles ?*, Paris, Nathan.
- BEAUD S., 2009, « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora Débats/Jeunesse*, vol. 3, n° 53.

- BLANCHET D., DEBRAND T., 2005, « Aspirations à la retraite, santé et satisfaction au travail : une comparaison européenne », *Insee première*, n° 1052.
- BONVALET C., OGG J., 2009, *Les Baby-boomers : une génération mobile*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.
- BOURDIEU P., 1984, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOZON M., HÉRAN F., 2006, *La Formation du couple*, Paris, La Découverte.
- CAMBOIS E., LABORDE C., ROBINE J.-M., 2008, « La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population & société*, n° 441.
- CARADEC V., 2004, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF.
- CARADEC V., 2007, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et société*, n° 52, p. 11-37.
- CARADEC V., 2008, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2^e édition.
- CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., 2009, « Jeunes des pavillons. Entre-soi dans les lotissements et avenir social incertain », *Agora Débats/Jeunesse*, vol. 3, n° 53.
- CHAUVEL L., 1998, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF.
- CHAUVEL L., 2006, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil.
- CICCHELLI V., 2001, *La Construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF.
- CLÉMENT S., 1997, « Qualités de vie de la vieillesse ordinaire », *Prévenir*, n° 33, p. 169-176.
- CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., 1996, « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 73, p. 90-98.
- CRENNER E., 2004, « Être retraité : tourner la page du travail », *Insee première*, n° 979.
- CRIBIER F., 1991, « Les générations se suivent et ne se ressemblent pas : deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984 », *Annales de Vaucluse*, n° 30-31, p. 181-197.
- DÉCHAUX J.-H., 1994, « Les trois composantes de l'économie cachée de la parenté : le cas français », *Recherches sociologiques*, vol. 25, n° 3, p. 37-52.
- DELBES C., GAYMU J., 2002, « Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse : vécus masculin et féminin », *Population*, n° 6, p. 879-909.
- Delbes C., Gaymu J., 2003, *La Retraite quinze ans après*, Paris, Ined.
- Désesquelles A., Brouard N., 2003, « Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », *Population*, p. 201-228.
- Donnat O., 2009, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, La Découverte.

- DUBET F., 2010, *Les Places et les chances*, Paris, Seuil.
- ENNUYER B., 2002, *Les Malentendus de la dépendance*, Paris, Dunod.
- EUROSTAT, 2009, *Youth in Europe. A statistical Portrait*, Luxembourg, Publication Office of the European Union.
- EUROSTUDENT, 2009, *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe 2005-2008*, Luxembourg, Publication Office of the European Union.
- FELLER E., 2005, *Histoire de la vieillesse en France. 1900-1960*, Paris, Seli Arslan.
- GALLAND O., 1993, « Introduction », in CAVALLI A., GALLAND O., *L'Allongement de la jeunesse*, Poitiers, Actes Sud.
- GALLAND O., 2009, *Les Jeunes*, Paris, La découverte, 7^e édition.
- GALLAND O., 2009, *Les Jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ?*, Paris, Armand Colin.
- GALLAND O., 2010, « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », *Ethnologie française* 1/2010 (vol. 40), « Nouvelles adolescences », p. 5-10.
- GAULLIER X., 1999, *Les Temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Esprit.
- GLEVAREC H., 2010, *La Culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, Paris, La Documentation française.
- GUILLEMARD A.-M., 1972, *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton.
- GUILLEMARD A.-M., 1986, *Le Déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*, Paris, PUF.
- GUILLEMARD A.-M., 2002, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et société*, n° 102, p. 53-66.
- GUILLEMARD A.-M., 2003, *L'Âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris, Armand Colin.
- HENAFF-PINEAU P.-C., 2009, « Vieillesse et pratiques sportives : entre modération et intensification », *Lien social et politiques*, n° 62, p. 71-83.
- KOHLI M., 1986, "The world we forgot: a historical review of the life course", in MARSHALL V. (ed.), *Later life. The social psychology of aging*, Beverly Hills, Sage.
- KOUBI M., 2003, « Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte », *Économie et statistique*, n° 369-370.
- LALIVE D'ÉPINAY C., SPINI D. (et coll.), 2008, *Les Années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans*, Québec, PU de Laval.
- LASLETT P., 1989, *A fresh map of life. The Emergence of the Third Age*, London, Weidenfeld & Nicolson.
- LE DOUARIN L., 2007, *Le Couple, l'ordinateur, la famille*, Paris, Payot.
- LE DOUARIN L., CARADEC V., 2009, « Les grands-parents, leurs petits-enfants et les "nouvelles" technologies de communication », *Dialogue*, p. 25-35.
- LE PAPE M.-C., 2009, *La Famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Institut d'études politiques de Paris.

- LEFRESNE F., 2003, *Les Jeunes et l'emploi*, Paris, La Découverte.
- LONCLE P. (ed.), 2007, *Les Jeunes, questions de société, questions politiques*, Paris, La Documentation française.
- MALLON I., 2004, *Vivre en maison de retraite. Le dernier chez-soi*, Rennes, PUR.
- MANNHEIM K., 1990, *Le Problème des générations*, trad. Gérard Mauger, Paris, Nathan, 1^{re} éd. 1928.
- MARDON C., VOLKOFF S., 2008, « Les salariés âgés face au travail "sous pression" », *Connaissance de l'emploi*, n° 52.
- Martin C., 2002, « Solidarités familiales. L'illusion du renouveau », in DORTIER J.-E. (éd.), *Familles. Permanence et métamorphoses*, Paris, Éditions Sciences humaines.
- MARTUCCELLI D., 2006, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- MASSON A., 2009, *Des liens et des transferts entre générations*, Paris, Editions de l'EHESS.
- MAURIN E., 2009, *La Peur du déclassement*, Paris, Seuil/La République des idées.
- MEAD M., 1979, *Le Fossé des générations- Les années 1970*, Paris, Denoël/Gonthier, 1^{re} éd. 1971.
- METTON C., 2009, *Les Adolescents, leur téléphone portable et Internet*, Paris, L'Harmattan.
- NEMOZ S., 2007, *L'Étudiant et la personne âgée sous un même toit*, Paris, L'Harmattan.
- PAILLAT P. (ed.), 1989, *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF.
- PALIER B., 2010, *La Réforme des retraites*, Paris, PUF, 3^e édition.
- PAN KÉ SHON J.-L., 2010, *La Décohabitation n'a pas été un long fleuve tranquille. Examen de 1968 à 2008 en France*, Document de travail, Congrès de l'AIDELF, Genève, 21-24 juin 2010.
- PASQUIER D. 2005, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- PERCHERON A., 1991, « Police et gestion des âgés », in PERCHERON A., RÉMOND R. (eds), *Âge et politique*, Paris, Economica, p. 111-139.
- PEUGNY C., 2009, *Le Déclassement*, Paris, Grasset.
- PUJALON B., TRINCAZ J., 2000, *Le Droit de vieillir*, Paris, Fayard.
- RENAHY N., 2006, *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- ROBERT-BOBÉE I., CADOT O., 2007, « Mortalité aux grands âges : encore des écarts selon le diplôme et la catégorie sociale », *Insee première*, n° 1122.
- DE SINGLY F., 2006, *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin.
- SIRINELLI F., 2003, *Les Baby-boomers. Une génération 1945-1969*, Paris, Fayard.
- SIROTA R., 2006, *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR.
- STELLINGER A., WINTREBERT R., 2008, *Les Jeunesses face à leur avenir. Une enquête internationale*, Paris, Fondation pour l'innovation politique.

THÉRY I., 1993, *Le Démariage*, Paris, Odile Jacob.

THÉRY I., 2007, « Transformations de la famille et “solidarités familiales” : questions sur un concept », in PAUGAM S., *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF.

TRÉANTON J.-R., 1958, « Les réactions à la retraite. Une étude psychosociologique », *Revue française du travail*, p. 149-165.

VAN DE VELDE C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.

VAN DE VELDE C., 2010, « Jeunes d'aujourd'hui, France de demain », *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La Documentation française, n° 970.

VEYSSET B. (avec DEREMBLE J.-P.), 1989, *Dépendance et vieillissement*, Paris, L'Harmattan.

WITTMANN A.-E., 2003, « Vieillir dans une cité : un double stigmaté », *Sociétés contemporaines*, n° 51, p. 107-128.